



Ai-je le droit de contacter le psychiatre de mon mari

Par **yolseb**, le 11/06/2020 à 12:46

Bonjour,

J'ai de grosses inquiétudes sur la santé mentale de mon mari: ai-je le droit, ou le devoir d'ailleurs d'en alerter son psychiatre? Est-ce que je risque quelque chose si je prends l'initiative de le faire, ou de ne pas le faire, selon la réponse à ma première question?

Merci de vos retours.

Par **youris**, le 11/06/2020 à 15:47

bonjour,

si votre mari a déjà son psychiatre, cela signifie que votre mari a dans doute des antécédents.

comme épouse, je pense que vous avez le droit de contacter le psychiatre de votre mari, et ce spécialiste vous donnera la conduite à tenir, vous ne risquez rien à le faire au contraire, il pourrait vous être reproché de n'avoir rien fait.

salutations